

## OBJET D'ÉTUDE

### La littérature d'idées du XVI<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle

SÉQUENCE N° 2 : **Œuvre intégrale** « Des Cannibales », Livre I, chapitre 31,

*Essais*, 1588, Michel de MONTAIGNE (1533-1592)

Problématiques :

- A quoi tient la puissance argumentative de cet essai de réflexion sur la notion de « barbare » en débat après la découverte du « Nouveau Monde » ?
- Quand le thème de l'Autre devient l'enjeu d'une pensée critique

**Lecture linéaire de l'extrait n°2** : de « « Ils ont leur guerre contre les nations (...) » à « commencèrent de quitter leur façon ancienne pour suivre celle-ci »

### Construction de l'enjeu de la lecture

#### Éléments de contexte

La découverte du Nouveau Monde à la Renaissance ébranle profondément la perception de l'homme et de ce qu'il est d'usage d'appeler au XVI<sup>e</sup> siècle la civilisation. Montaigne explore le concept dans les *Essais* et intitule un chapitre du Livre I, "Des cannibales" : loin d'admettre l'évidence du terme de "sauvages", il met à profit les informations de première main transmise par un membre de l'expédition coloniale française au Brésil (1555-1557) et s'interroge sur le sens des pratiques rapportées, notamment l'anthropophagie, dans la perspective des cruautés européennes.

Montaigne dispose d'un témoignage de première main, ayant eu à son service l'un des membres de l'expédition coloniale française en terre de Brésil, de 1555 à 1557. Ici l'auteur s'attèle aux pratiques et coutumes guerrières des Indiens Tupinambas.

#### Mouvement du passage

On peut voir trois temps descriptifs dans ce passage : première partie de la ligne 1 à 6 : les pratiques et le sens du combat des Tupinambas / Deuxième partie : de la ligne 6 à 13 : les coutumes des vainqueurs dans le traitement réservé aux prisonniers / Troisième partie : de la ligne 13 à la fin : la comparaison des coutumes indiennes aux pratiques européennes.

#### Enjeux de l'explication

Comment Montaigne parvient-il à décrire la pratique des coutumes guerrières et cannibales de manière presque élogieuse au regard des pratiques européennes ?

Comment se déploie l'argumentation de Montaigne dans ce passage qui traite du cannibalisme pratiqué par les indiens Tupinambas ?

Quelle stratégie argumentative emploie-t-il pour se montrer convaincant ?

#### Première partie de la ligne 1 à 6 : la description des pratiques et le sens du combat des Tupinambas

- « Ils ont leurs guerres contre les nations, qui sont au-delà de leurs montagnes, plus avant en la terre ferme » : la formule « il ont leurs guerres » établit d'emblée l'idée que Montaigne décrit les coutumes guerrières des indiens Tupinambas en vis à vis des coutumes européennes : il faut comprendre « ils ont leurs guerres comme nous avons les nôtres ». Dans ce passage descriptif, l'auteur prend la peine de préciser que les guerres des indiens Tupinambas sont extérieures et offensives, employées « contre les

nations qui sont au-delà de leurs montagnes », leur but n'est pas défensif, il ne s'agit pas de repousser des envahisseurs potentiels (ils ne mènent pas de guerre défensive).

- « (...) auxquelles ils vont tous nus, n'ayant autres armes que des arcs ou des épées de bois, appointées par un bout, à la mode des langues de nos épieux » : Montaigne souligne dans la description de leurs armes et leur apparence de guerriers le caractère rudimentaire, naturel et simple de leur équipement : aucune sophistication de leur silhouette car ils vont « tous nus » (tous = adj indéfini signifiant « tous les indiens). La formule restrictive « n'ayant d'autre arme que » renforce cette idée de dénuement des guerriers qui n'utilisent en guise d'armes que des « arcs ou épées de bois » (et non en fer pas plus qu'ils n'utilisent d'arme à feu), lesquelles sont taillées de la même manière que les armes des européens, avec toujours ce regard de Montaigne en miroir pour comprendre l'autre à travers soi : ici Montaigne souligne que ces armes sont « appointées par un bout, à la mode des langues<sup>1</sup> de nos épieux », autrement dit bien conçues avec le même objectif que celui des européens
- « C'est chose émerveillable que de la fermeté de leurs combats, qui ne finissent jamais que par meurtre et effusion de sang ; car, de routes<sup>3</sup> et d'effroi, ils ne savent que c'est ». Pour les indiens Tupinambas, la guerre a un seul but : il s'agit bien d'exalter la « fermeté », c'est-à-dire la résolution ou détermination à la guerre. Le courage guerrier nécessaire pour supporter la violence des combats est mis en relief par la tournure hyperlative « qui ne finissent jamais que par » avec le dilemme pour le guerrier de trouver la mort (« le meurtre ») ou « l'effusion de sang », donc des blessures graves que l'auteur qualifie de « chose émerveillable » (merveilleuse, qui émerveille) et remarquable au sens de singulier. Tout comme le courage guerrier des indiens vertueux qui explique cette éthique guerrière, qui est souligné par une construction de mise en relief avec l'inversion du sujet et du COD dans la proposition : « car, de routes et d'effroi, ils ne savent que c'est »

## **Deuxième partie : de la ligne 6 à 13 : la description des coutumes des vainqueurs dans le traitement réservé aux prisonniers**

- La pratique de la guerre des Tupinambas, qui conduit à la mise à mort et à la consommation de l'ennemi étranger, donc à l'acte de « cannibalisme » qui a donné le titre au chapitre « Des cannibales », va de pair avec une vie sociale paisible à l'intérieur de la tribu cannibale. Plusieurs étapes mènent à cette pratique que l'auteur décrit sans jamais porter un quelconque jugement de condamnation morale ou de mouvement d'horreur de sa part : à l'exemple de ce passage : « Chacun rapporte pour son trophée la tête de l'ennemi qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis » qui tend à banaliser voire à montrer l'aspect naturel de cette démarche d'accrocher comme « trophée » la « tête » coupée de « l'ennemi tué » pour l'exhiber devant sa maison. La construction grammaticale binaire de la phrase « chacun + vb + coD (...) // ET + vb + CC de lieu » accentue cette impression d'harmonie apportée par cette coutume guerrière.
- C'est d'ailleurs l'occasion de partager avec la tribu et de créer un moment de sociabilité : c'est là sans doute qu'il faut trouver la signification de cet acte que les européens et tout un chacun trouvent « barbare ». Car « Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers », et s'être montrés donc humains avec leurs ennemis, « et de toutes les commodités dont ils se peuvent aviser », Montaigne rapporte que « celui qui en est le maître, fait une grande assemblée de ses connaissances », autrement dit qu'il rassemble ses proches pour célébrer la victoire dans sa communauté. Paradoxalement dans cette célébration guerrière, la paix et la guerre coexistent comme Eros et Thanatos, entre pulsion de vie et pulsion de mort.
- A cette sociabilité communautaire s'ajoute une participation active d'un des membres, choisi sur un critère d'affection par le maître de l'ennemi, une fois attaché « à une corde » « par le bras » « éloigné de quelques pas, de peur d'en être offensé » : on n'oublie pas que l'ennemi peut rester une menace potentielle et on s'en prémunit sagement nous dit Montaigne. Ces précautions témoignent de la rigueur du rituel, rien de barbare donc... L'intervention de « l'ami » consiste à., maintenir « l'autre bras » et « eux deux », devant « toute l'assemblée », de « l'assomme[r] à coups d'épée » : ultime geste du rituel pour éviter la souffrance – donc point de torture souligne encore Montaigne – avant la cuisson du corps « Cela fait, ils le rôtissent » et sa consommation (on y vient) : « et en mangent en commun, et envoient des lopins à ceux de leurs amis qui sont absents », en n'oubliant pas de partager comme le précise le

complément circonstanciel « en commun » et de garder des restes « des lopins » aux « absents » et amis des proches : c'est donc la générosité, le sens du partage qui sont célébrés dans ce rituel anthropophage. Toujours pas de sauvagerie, ou de désir de « vengeance », nous dit Montaigne, idée que la phrase de conclusion qui suit confirme : « Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisaient anciennement les Scythes, c'est pour représenter une extrême vengeance ». Ici l'auteur prend soin de comparer cette coutume avec celle d'ethnies semblables en Orient qui pratiquaient le cannibalisme selon Hérodote (en Iran, les Scythes étant des peuples guerriers nomades combattant à cheval).

### **Troisième partie : de la ligne 13 à la fin : la comparaison des coutumes indiennes aux pratiques européennes (le temps du jugement)**

- Dans le dernier passage Montaigne veut consolider son argumentation et sa démonstration qui précède, comme en témoigne le connecteur logique « et qu'il en soit ainsi » signifiant « comme preuve qu'il en est bien ainsi » que Les Cannibales « ralliés à leurs adversaires » (car ils ont été conquis vaincus par la force par les européens eux-mêmes arrivés sur leur terre) ont conscience de l'absence de cruauté de leur coutume au vu de celle des « Portugais ». Ces derniers en usent tout autrement qu'eux, par le recours appuyé à la torture : « qui s'étaient ralliés à leurs adversaires, usaient d'une autre sorte de mort contre eux quand ils les prenaient - qui était, de les enterrer jusqu'à la ceinture, et tirer au demeurant du corps force coups de trait, et les pendre après » : remarquons là encore l'absence apparente de termes modalisateurs ou jugement de la part de Montaigne dans cette accumulation de détails aussi horribles les uns que les autres, mais qui porte la marque de la naïveté du regard des cannibales à la vue de ces actes de torture... Naïveté que l'auteur utilise à des fins polémiques : les détails « jusqu'à la ceinture » ou « à coups de force », quant à eux, sont bien d'une des actes d'une grande violence et Montaigne les réproouve : la comparaison aux coutumes des indiens qui précédaient suffit subtilement à le démontrer.
- En dernier recours, Montaigne parfait son argumentation en rapportant les réactions et jugements des Cannibales eux-mêmes sur ces coutumes européennes : de « ils pensèrent que ces gens-ci de l'autre monde » à la fin. Les portugais sont désignés de manière péjorative « comme ceux qui avaient semé la connaissance de beaucoup de vices parmi leur voisinage », donc ils sont donc montrés du doigt comme des initiateurs du mal. La proposition subordonnée qui suit « qui étaient beaucoup plus grands maîtres qu'eux en toute sorte de malice » ne consiste qu'à réitérer la même idée, dans un effet de redondance...
- La toute dernière partie du paragraphe aboutissant à l'idée que les Cannibales jugent que ces européens « ne prenaient pas sans occasion » (= n'adoptaient pas sans raison) « cette sorte de vengeance, et qu'elle devait être plus aigre que la leur », et qu'ils « commencèrent de quitter leur façon ancienne, pour suivre celle-ci » : autrement dit, à la vue de tant de cruauté décrite dans l'emploi de l'adjectif « aigre » (remarquons au passage l'emploi ironique du lexique culinaire qui se retourne contre les européens eux-mêmes choqués par le cannibalisme !) les Indiens ont choisi d'en user de même avec leurs ennemis, qu'ils jugent expérimentés et n'agissant pas sans raison. Cette fin de démonstration prend ainsi des tours assez vifs et ironiques dans l'estocade portée par Montaigne aux coutumes guerrières européennes...

### **Conclusion**

On voit bien la démarche inductive de l'argumentation de l'auteur qui part de l'expérience, qui la décrit dans ses moindres étapes et qui la met à « l'essai » de la comparaison des pratiques occidentales : la thèse n'apparaît pas en tant que telle, elle se déduit de la démonstration, peut-être parce que l'auteur a conscience de la provocation qu'elle peut représenter aux yeux des européens qui ont vite fait de se juger exemplaires en termes de démonstration de vertu eu égard aux Cannibales qu'ils jugeraient inférieurs... Ou sans doute pour surprendre le lecteur, le faire doucement bouillir, en somme !